

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Cheminer Lausanne : pour un système d'orientation piéton·nes global, lisible et cohérent  
**Initiant-e(-s) :** et consorts

---

**Nous proposons de développer un système d'orientation piéton·nes afin de favoriser la marche comme mode de déplacement, tant des habitantes et des habitants que des touristes.**

Lorsque l'on se déplace dans un véhicule motorisé, on trouve tout naturel de bénéficier de panneaux d'orientation nous indiquant la direction à prendre. Dans les dernières années, la signalétique dédiée aux cyclistes s'est largement améliorée en Ville de Lausanne, des panneaux bordeaux indiquant, en complément de la densification des pistes cyclables, les meilleurs itinéraires vélos. Or, en chacune d'entre nous se cache aussi une piéton·ne, ne serait-ce que pour les derniers mètres à parcourir.

La topographie de la Ville de Lausanne rend peu aisée, à celles et ceux qui n'ont pas l'habitude des explorations piétonnes, l'identification du meilleur itinéraire pour se rendre d'un endroit à l'autre. Pourtant, il existe nombre de chemins et raccourcis qui font de la marche la mobilité la plus efficace pour certains parcours.

Certaines villes de Suisse, par exemple La Chaux-de-Fonds et Bâle, ont développé une signalétique spécifiquement dédiée aux marcheuses et marcheurs. Si les identités visuelles et les designs de supports divergent, on y retrouve les principes qui font le succès des panneaux jaunes de nos chemins de randonnée : récurrence des destinations-clefs, temps de trajet, variantes d'itinéraires.

Le développement d'un système d'orientation piéton·nes apporte une véritable plus-value, aux habitant·es d'abord, qui peuvent ainsi aborder d'autres façons d'arpenter leur propre ville, mais également aux touristes, auxquels ils permettent d'avoir une vision plus complète des lieux qui la composent. En collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU), l'association Mobilité piétonne Suisse a développé un guide de recommandations pour le développement d'un tel projet.

A l'heure du Plan Climat et en perspective des transformations que s'apprête à vivre Lausanne, il nous paraît opportun de prévoir une signalisation spécifiquement dédiée aux piétonnes et aux piétons, par l'installation de stèles ou panneaux fléchés, et dans le but de favoriser la marche comme mode de transport efficace et agréable en ville.

**Conclusions :**

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de développer un système d'orientation piéton·nes dans l'espace public, à l'attention tant des habitant·es que des touristes, qui intègre les temps de déplacement à pied jusqu'aux destinations indiquées.

Outre les principaux monuments et lieux touristiques, le système d'orientation devrait indiquer les principales infrastructures publiques de services, culturelles et sportives.

# Conseil communal de Lausanne

---

Enfin, il proposerait quand nécessaire des itinéraires alternatifs aux mobilités piétonnes spécifiques (fauteuils roulants, poussettes).

---

Lausanne, le 23 mars 2022

Mme Sarah NEUMANN



Signataire(s) :

Mme Magali CRAUSAZ MOTTIER



Mme Sara GNONI



Mme Angèle Flora MENDY



M. Ilias PANCHARD



M. Roland PHILIPPOZ



-----  
*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :  
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*